Docusign Envelope ID: 0B56117A-F12F-4571-833F-A54BD099ABC7

ABG LAB
EURL au capital de 500 euros,
immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 850 121 328,
dont le siège social est situé : 85 AV DES TABERNOTTES 33370 YVRAC

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 15 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
le quinze octobre,
à quatorze heures,

Au siège social, 85 AV DES TABERNOTTES 33370 YVRAC

Monsieur Andre BARES-GABRIEL, demeurant 1, RUE DU BASQUE, 33370 SALLEBOEUF

Propriétaire de la totalité des 50 parts sociales de 10 euros chacune émises par la société ABG LAB,

Associé unique et seul Gérant de ladite société,

La réunion est présidée par Monsieur Andre BARES-GABRIEL.

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Gérant de la Société, Monsieur Andre BARES-GABRIEL, associé unique, a établi le rapport sur l'opération proposée à l'ordre du jour.

2. A pris les décisions suivantes :

- Transfert du siège social et modification corrélative des statuts ;
- Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Première décision

L'associé unique décide de transférer, à compter du 1er novembre 2025, le siège social de la société comme suit :

Ancienne adresse :

85 AV DES TABERNOTTES
33370 YVRAC

Nouvelle adresse :

1
RUE DU BASQUE
33370 SALLEBOEUF.

En conséquence, le premier paragraphe de l'article « Siège social » des statuts est modifié comme suit :

« Le siège social est fixé 1, RUE DU BASQUE, 33370 SALLEBOEUF. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

Deuxième décision

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités légales.

Paraphe
ABG

Docusign Envelope ID: 0B56117A-F12F-4571-833F-A54BD099ABC7

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Monsieur Andre BARES-GABRIEL

Zone de signature

Signé par :

André Bares Gabriel

D56A75D1FDC74A0...